

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	13 Septembre 2017	Séance du : 20 septembre 2017
		L'An Deux Mille dix-sept, le vingt septembre à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 36</u>	
Présents : 36	Pour : 36	
Absents : 9	Contre : 0	
Représentés : 0	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérard VALENTINI (Valmascle), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuveville).

Absents représentés :

Absents : Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret).

Objet : Théâtre le Sillon – Approbation des tarifs pour la saison 2017 / 2018.

Monsieur MALLET informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur la grille tarifaire 2017 – 2018 des spectacles du Théâtre Le Sillon, telle que proposée ci-dessous :

1) SPECTACLES

- 13 € TARIF PLEIN
- 10 € TARIF REDUIT (- 26 ans, intermittents du spectacle, demandeurs d'emploi, personnel des établissements scolaires conventionnés)
- 8 € TARIF « AMBASSADEUR »
- 6 € TARIF TRES REDUIT (-18 ans, bénéficiaires des minima sociaux)
- 6 € TARIF UNIQUE (spectacles très jeune public)
- 4 € TARIF TRES TRES REDUIT (minima sociaux)

ABONNEMENTS :

- Pass 5 spectacles : 50 €
- Pass 8 spectacles : 64 €
- Pass famille : 105 €

TARIFS POUR LES SCOLAIRES :

- Lycées et Collèges : 5 € pour les classes et les ambassadeurs
- Ecoles primaires :
5 € par élève pour 1 séance isolée
3 € par élève pour les établissements conventionnés

2) STAGES et ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE

- Stages Jeunes : 15 € la journée de stage
- Stages adultes : 25 € la journée de stage
- Ateliers enfants : 210 € l'année
- Ateliers adultes : 250 € l'année

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur MALLET, et après en avoir délibéré.

L'UNANIMITE,

APPROUVE la tarification 2017 - 2018 des spectacles du Théâtre Le Sillon, telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20171002-2017-09-20-18-DE
Date de télétransmission : 02/10/2017
Date de réception préfecture : 02/10/2017